L’actu du jour

Emmanuel Macron réélu président de la République

Près de 6 électeurs sur 10 ont voté hier en faveur d’Emmanuel Macron contre seulement 4 sur 10 pour Marine Le Pen. Emmanuel Macron va donc diriger la France pour la deuxième fois. Et pour cinq ans. 1jour1actu t’annonce les grandes étapes qui vont suivre ce deuxième tour.

À 20h00, le portrait d’Emmanuel Macron est apparu sur écran géant au pied de la tour Eiffel. Les résultats définitifs ont été proclamés dans la nuit. Emmanuel Macron a été réélu président de la République avec 58,54% des voix. (© Photo Ludovic Marin / AFP)

En 2017, lors de sa première élection, Emmanuel Macron devenait **le plus jeune président fra*nçais*** de l’histoire. Cinq ans plus tard, à 44 ans, personne ne l’a détrôné dans ce registre, et il reste même l’un des plus jeunes dirigeants du monde. Le voilà donc aux commandes du pays après avoir battu sa rivale, Marine Le Pen.

Pourquoi en parle-t-on ?

Parce que l’élection présidentielle est un événement très important de la vie d’un pays.

Des réformes au programme

Comme tous les autres candidats, Emmanuel Macron a écrit un programme où figurent ses priorités. En matière d’éducation, il a ainsi promis **d’augmenter le nombre d’heures de sport** et de faire découvrir aux collégiens les métiers techniques et manuels.
Dans tous les domaines (l’éducation, l’économie, la justice, le sport, etc.), le candidat Macron, devenu président, va donc lancer des réformes pour appliquer son programme.

D’abord choisir un Premier ministre… écolo

C’est le Premier ministre qui est chargé de concrétiser le programme du président. Jean Castex, qui occupe ce poste depuis 2020, a déjà annoncé qu’il allait démissionner. Emmanuel Macron va donc choisir **un nouveau Premier ministre**, sans doute dans la semaine. On sait déjà qu’il, ou elle sera **aussi en charge de l’écologie**. Cela ne s’est jamais produit. Le président montre ainsi qu’il a décidé de faire de la défense de l’environnement une priorité.

… puis un ensemble de ministres

Dans les jours qui arrivent, le Premier ministre, en accord avec le président de la République, choisira **ses ministres**. Chacun dans son domaine aura pour mission d’appliquer les réformes voulues par Emmanuel Macron. Pour cela, **des lois seront proposées.** Ces lois seront ensuite votées, ou rejetées, par les sénateurs et les députés.

Rendez-vous en juin

Et justement, en juin, les Français vont de nouveau voter, mais cette fois pour **élire leurs** députés**.** Choisiront-ils une majorité de députés de la même famille politique qu’Emmanuel Macron ? Ou choisiront-ils une majorité de députés hostiles aux idées du Président ? **C’est une question importante,** car, dans ce dernier cas, Emmanuel Macron aura du mal à faire voter ses réformes. À l’inverse, ses adversaires auront plus de facilités à se faire entendre. Voilà pourquoi Jean-Luc Mélenchon, arrivé 3e au premier tour de l’élection présidentielle, et grand rival d’Emmanuel Macron, a dit : « Le combat continue ! »

Consulter cet article sur le site 1jour1actu.com